

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE REGIONAL DE CYCLISME DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE 17 JANVIER 2026

Discours du Trésorier Général – Jean-Paul PONCHON

Il m'appartient tout d'abord, de façon traditionnelle, mais avec beaucoup de sincérité, de remercier les représentants des clubs, leurs Présidents, Secrétaires, Trésoriers et membres correspondants, qui, par leur écoute des recommandations formulées par notre comptable, nous ont permis cette année encore de clôturer les comptes de la ligue dans des conditions correctes, car nous travaillons ensemble avec convivialité sans toutefois renier le sérieux qui sied à la matière.

Aurélia QUICLET a assuré la tenue de la comptabilité du comité régional de Bourgogne Franche Comté pour la totalité de l'exercice, et a répondu avec assurance et une grande maîtrise à toutes les questions du commissaire aux comptes du cabinet Forvis Mazars de Besançon et notamment de son assistant M. Jacquot.

Ce bon travail de notre comptable a permis à M. Jacquot et au commissaire aux comptes, Mme Sublet, de contrôler efficacement et rapidement les écritures comptables de l'exercice.

Ma présentation restera similaire à celle réalisée au cours des dernières assemblées générales, s'attachant à vous présenter les chiffres les plus importants de notre comptabilité. Le rapport financier détaillé a été envoyé aux clubs et ce même rapport sera consultable sur notre site internet.

L'année 2024-2025 constitue la première année écoulée dans le cadre de l'actuelle olympiade, après élection d'un nouveau Conseil d'Administration et d'un nouveau Bureau Directeur.

Le Comité Régional a poursuivi sa politique d'aide aux clubs pour faciliter l'organisation d'épreuves cyclistes sur route en baissant les droits d'organisation payés par les clubs organisateurs au Comité Régional et en prenant en charge une partie de l'assurance de toutes les épreuves, payée à la FFC (Fédération Française de Cyclisme) d'une part, et en baissant d'autre part les droits d'affiliation des clubs au Comité Régional.

De plus pour la part assurance de toutes nos organisations, nous avons établi un tarif unique d'assurance par journée de compétition quelque soit la discipline pratiquée ; cette mesure de grande simplification pour les clubs, née en Bourgogne Franche Comté, a été repise en 2025 par la FFC, pour être généralisée à la France entière.

Nous avons embauché un cadre technique supplémentaire à temps complet et un agent pour l'entretien des véhicules et du matériel du Comité Régional à temps partiel, portant ainsi l'effectif à huit agents rémunérés par le Comité Régional.

Nous avons poursuivi notre activité développement par, notamment l'organisation de stages ou de formations rémunérés, le développement d'actions santé publique ou de l'opération « savoir rouler à vélo », activités encouragées et rémunérées par les pouvoirs publics ; une personne à temps complet est concernée par cette action.

Le budget prévisionnel, très prudent, a été exécuté normalement, grâce à une activité sportive soutenue, mais en retrait des résultats des années précédentes et une bonne recherche des actions subventionnables par notre chargée de développement, ce qui explique en grande partie notre résultat d'exploitation légèrement bénéficiaire, et des investissements importants à hauteur de 31k€, qui conduisent à un résultat comptable quasiment équilibré, si l'on tient compte de ces investissements.

Nous avons en 2022 commencé à rembourser l'emprunt à taux réduit, souscrit dans le cadre de la crise Covid bénéficiant ainsi à l'époque des facilités permises par les pouvoirs publics, pour endiguer cette crise sanitaire, et nous avons poursuivi en 2025 l'amortissement de ce prêt dans les conditions initialement prévues, très favorables en raison des taux d'intérêts réduits et garantis par l'Etat.

Je vais à présent vous commenter le rapport comptable.

Le premier tableau présente votre association en quelques chiffres :

Produits de fonctionnement 1 323K€

En diminution de 86K€, soit - 6.1 % des recettes 2024

Fonds associatif (notre réserve) 488K€

484K€ en 2024 456K€ en 2023 422K€ en 2022

Trésorerie 463K€ 536K€ en 2024 598K€ en 2023 619K€ en 2022

Résultat comptable Excédent de 7 236€

Excédent de 15 035€ en 2024 38 911€ en 2023 et 57 204€ en 2022

Effectif rémunéré 6.8 personnes en tenant compte des temps non complets

Je vous présente à présent la synthèse de notre activité au cours de la saison 2024-2025

Les produits d'exploitation sont principalement constitués des :

- Affiliations, licences, droits d'engagement et autres recettes d'exploitation (compétitions, assurances...) pour 1 104K€ environ
- Cotisations pour 53K€
- Subventions d'exploitation pour 72K€
- Produits de gestion pour 21K€
- Concours publics pour 61K€
- Loyers du logement pour 12K€
- Soit un total de **1 323K€ contre 1 410K€ en 2024 (-6.1%)**

La marge globale sur notre activité est de 354K€ contre 330K€ en 2024 (en augmentation de 24k€, soit + 7.4%) : Dépenses d'affiliation, reversement des licences à la FFC, reversement des droits d'engagement et autres dépenses (compétitions, assurances...)

Les charges de fonctionnement atteignent 266K€, contre 290K€ en 2024 et représentent :

- Autres achats et charges liées à l'exploitation (carburant, entretien, maintenance, frais d'AG, CD, Bureaux Directeurs, vacations, formations, honoraires, charges locatives...)
- Frais de déplacement, de stages et d'hébergement...

Les impôts et taxes correspondent essentiellement à la taxe foncière de l'appartement locatif pour près de 5K€

Les charges de personnel correspondent exclusivement aux salaires bruts (y compris congés payés) des permanents et charges patronales associées pour 245K€, en augmentation de 7k€, soit + 2.9% des dépenses de personnel 2024

Les charges d'amortissements pour 25K€ sont relatives aux matériels utilisés pour les besoins de l'activité de l'association, contre 26K€ en 2024.

Le résultat d'exploitation se chiffre à - 1 465€ (en diminution de 5K€, soit 3 107€ pour le résultat 2024)

Le résultat financier se chiffre à 9K€, le résultat courant à - 5K€, le résultat exceptionnel à 8K€.

Le résultat de l'exercice est donc de 7 236€ (en diminution de 8K€, soit -51.9% du résultat 2024)

Puis je vous commente les flux de notre trésorerie :

535.9K€ en début d'exercice

Résultat corrigé (CAF) + 24.2K€

Remboursement d'emprunt - 62.8K€

Subventions d'investissement + 3.8K€

Dépenses d'investissement - 31.1K€

Autres financements + 1.2K€

Créances usagers + 5.2K€

Dettes fournisseurs - 12.2K€

Autres créances + 5.9K€

Autres dettes - 7.1K€

La trésorerie est générée par l'activité correspondant au résultat de l'exercice augmentée des charges non décaissables (essentiellement dotations aux amortissement et provisions) et diminuée des produits non encaissables (subventions virées aux comptes de résultat)

Et par le cycle d'exploitation :

Encaissement moins rapide des créances usagers et un décaissement également moins rapide des dettes fournisseurs, par rapport à l'année 2024.

Solde de trésorerie + 462.9K€

Enfin je vous présente notre bilan au 31 octobre 2025, équilibré à hauteur de 725 865€, contre 818 445€ en 2024, 839 683€ en 2023, 857 761€ en 2022 et 822 914€ en 2021.

A l'actif	Immobilisations	187 395€
	Créances usagers	29 358€
	Autres créances	46 176€
	Trésorerie	462 936€

Au passif	Fonds associatifs	488 242€
	Dettes Financières	52 662€
	Dettes fournisseurs	30 516€
	Autres dettes	154 445€

Enfin la reconstitution de notre trésorerie par les flux financiers :

Fonds de roulement 353 509€ (partie bleue du bilan)

Excédent en fonds de roulement 109 427€ (partie grisée du bilan)

= **Trésorerie** 462 936€ (partie orange du bilan)

Je vous propose d'adopter un budget 2026, fidèle aux réalisations de l'exercice 2025, avec le maintien des actions sportives du Comité Régional, notamment à travers le budget des commissions techniques (proposition de 100K€), qui permette une activité accrue de notre chargée de développement et réponde aux objectifs suivants :

- Poursuivre le renouvellement de notre matériel avec notamment l'acquisition d'un nouveau véhicule cette année, dans la limite de notre dotation aux amortissements.
- Nous donner les moyens financiers de poursuivre notre activité sportive de compétition au plus haut niveau (et notamment au travers des pôles espoirs)
- Continuer à aider les clubs par une baisse des droits d'organisation et une stabilité des affiliations (diminution des droits d'organisation et des droits d'assurances des organisations cyclistes, malgré la hausse encore demandée en 2026 par l'assureur de la FFC)
- Entreprendre des actions de développement dans le cadre défini par la FFC.
- Terminer le remboursement de l'emprunt Covid.

Budget Prévisionnel 2026 du Comité Régional :

Le budget 2025 est donc construit sur ces principes et s'équilibre à hauteur de 1 256 000€ pour le budget général, contre 1 368 000€ en 2025, 1 445 300€ en 2024, 1 264 800€ en 2023 et 968 400€ en 2022. Pour élaborer les prévisions budgétaires, nous avons retenu les réalisations 2024-2025.

Nous incluons dans ce budget des subventions à hauteur de 71K€, à savoir 70.5K€ du Conseil Régional et 1K€ de partenariat d'entreprises, des concours publics de l'ANS pour 48K€, et 23K€ en produits divers pour nos partenariats avec la FFC et de la LNC.

Les recettes liées à notre pratique sportive s'élèvent à 1 027K€.

Parallèlement les dépenses liées à notre activité sportive se chiffrent à 756K€ et les frais de déplacement et de stages à 73K€ ; nous avons prévu la rémunération du commissaire aux comptes pour 7K€.

Les frais de personnel sont budgétisés à hauteur de 185K€.

Un versement de 44.9K€ permet l'équilibre du budget annexe pôles espoirs

Les amortissements et le financement des investissements se chiffrent à 25K€.

Enfin nous espérons réaliser des dépenses d'investissement, à hauteur de 28K€, avec le renouvellement et l'acquisition de divers matériels sportifs et informatiques.

L'annuité de remboursement d'emprunt en capital 2025 est prévue par un prélèvement sur notre fonds de roulement, puisque l'emprunt Covid a abondé ce fonds de roulement sans prélèvement jusqu'à présent.

Budget prévisionnel annexe logement :

Le budget est équilibré à hauteur de 12K€ (montant des recettes locatives pour 9K€)

Nous prévoyons des travaux d'entretien à hauteur de 2K€.

Nous confions la location et la gestion de l'appartement à une agence professionnelle.

Budget prévisionnel du budget annexe Pôle espoirs :

Equilibré à hauteur de 147K€.

Les charges de personnel représentent 72K€ et la rémunération des intervenants extérieurs est prévue pour 44K€ (suivi médical des athlètes et vacations Creps)

L'activité des pensionnaires du pôle espoir représente 22K€.

Les participations des athlètes sont estimées à 55K€, refacturation de l'hébergement des athlètes au CREPS de Dijon comprise.

Les autres recettes proviennent de participations de l'ANS pour 13K€ et de la JEPS PJJ pour 22K€ et des actions ponctuelles pour 3.1K€ ; la participation du comité régional s'élève à 44.9K€.

Je vous remercie pour votre attention.

**Le Trésorier Général
Jean-Paul PONCHON**